



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

**À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTERESSÉS
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 337 INTITULÉ
« RÈGLEMENT NUMÉRO 337
Spécifiant les modalités relatives au bon fonctionnement
du Comité consultatif d'urbanisme ».**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

1. Lors d'une séance tenue le 8 avril 2024, le conseil a adopté le projet de règlement mentionné ci-haut.
2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.
3. Le conseil a l'intention d'adopter le règlement à la séance régulière du conseil qui se tiendra le lundi 13 mai 2024 à 19 h 00, au 776, rue Principale à Saint-Herménégilde.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 15^e jour d'avril 2024.

Luc Laberge
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Luc Laberge, directeur général et greffier-trésorier par interim de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 15 avril 2024 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 avril 2024

Luc Laberge
Directeur général et greffier-trésorier par intérim